

Adresse des juges arbitres, commissaire national et greffier du tribunal du district de Cosne-sur-Loire à la Convention nationale, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des juges arbitres, commissaire national et greffier du tribunal du district de Cosne-sur-Loire à la Convention nationale, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 453;  
[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21632\\_t1\\_0453\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21632_t1_0453_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

l'ame, elle nous a fait connoître de plus en plus le prix de la liberté, le premier don du ciel et le germe de la vertu.

Le français étoit encore comme sont les autres peuples à genou sous un sceptre de fer, vous l'avez relevé et délivré du tiran titré et de beaucoup d'autres scelerats qui se déguisoient sous le manteau du patriotisme; il y en a peut être encore; mais lorsque l'on est parvenu à abattre les plus grands, les tyranes n'échapperont pas à la vigilance des corps constitués et au glaive de la justice; elle va reprendre son cour, elle n'atteindra plus que les coupables.

La promesse que vous en donnés dans votre adresse et de ne pas quitter vos postes que le vaisseau de la République qui approche le port ne soit entré et qu'il n'y soit en sureté, comble de joye les vrais français.

La gloire d'avoir établi la plus belle république de l'univers, la mieux organisée sera le prix de vos pénibles travaux et la reconnaissance se perpétuera dans les générations futures et vous immortalisera dans les fastes de l'histoire comme le philosophe genevois les cendres duquel vous venez de faire transporter au panthéon.

Salut et fraternité.

Les juges composant le tribunal du district de Baume.

*Suivent 3 signatures.*

s

*[Les juges arbitres, commissaire national et greffier du tribunal du district de Cosne-sur-Loire à la Convention nationale, le 1<sup>er</sup> brumaire an III] (55)*

Liberté, Égalité, unité et indivisibilité  
de la République ou la mort.

Haine aux tyrans et aux conspirateurs.

Citoyens Representans

Nous avons lu avec intérêt, attendrissement et admiration votre adresse au peuple français. Elle rend d'une manière énergique et vraie, les sentimens dont vous avez toujours été animés, ceux de l'humanité et de la justice; elle sera dans tous les tems le fanal qui nous éclairera dans la pratique des vertus républicaines, comme vous serez dans toutes les circonstances notre unique point de ralliment elle sera la terreur du coupable, la consolation et l'appui de l'innocent et l'esperance de l'homme égaré; agreez en, citoyens Representans, nos sinceres remerciemens ainsi que des decrets qui émanent de votre sagesse.

Vous allez ranimer le commerce, faire fleurir les sciences et les arts, donner de l'essor au genie, exciter les talens, electriser les âmes en les dirigeant vers la vertu, la probité et la

justice; enfin en vivifiant toutes les parties de la République.

Que n'avons nous pas à esperer de vos sublimes travaux qui feront à jamais l'étonnement et l'admiration de l'univers! que de droits vous aquerez à notre reconnoissance et lorsque vous aurez achevé votre glorieuse carrière, vous viendrez dans vos foyers et dans le sein de vos familles jouir avec satisfaction des fruits de vos veilles et des bénédictions sans nombre du peuple entier qui vous devra son bonheur.

Vive la République, vive la Convention!

*Suivent 6 signatures.*

t

*[Le président du comité révolutionnaire du district de Saint-Flour au citoyen représentant, président de la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III] (56)*

Liberté, Égalité, fraternité.

Citoyen President

Je suis chargé de t'adresser l'adresse du comité que je préside, relative à celle de la Convention nationale au peuple français. Elle ne sauroit assés exprimer les sentimens d'admiration et de reconnoissance dont nous sommes penetrés pour nos vertueux Legislatteurs.

Salut et fraternité.

*Signature du président.*

*[Le comité révolutionnaire du district de Saint-Flour à la Convention nationale, s. d.] (57)*

Citoyens representans du Peuple

Nous n'avons pas impunément été attachés au char de la Revolution. Lorsque nous avons vu l'hydre du despotisme et tous ses adherans terrassés, le fanatisme abbattu et ses hochets dérobés à nos yeux qu'ils blessaient depuis si longtems; l'expulsion totale de nos ennemis hors de notre territoire; ceux de l'interieur contenus par l'établissement et l'action du gouvernement révolutionnaire; les victoires et les avantages signalés remportés par nos braves frères d'armes sur les satellites des tyrans coalisés contre nous; les conspirations, les factions les plus secrettes, et le plus horriblement ourdies, aussitot découvertes et déjouées; Ces infames conspirateurs, ces hommes de sang, nés pour la honte et le malheur du genre humain, jugés d'après la loi et trainés à l'échaffault, malgré le caractère auguste dont la plupart d'entr'eux étoient revetus; quand nous voyons, enfin la justice et l'humanité à l'ordre du jour remplacer la terreur; les arts et métiers encouragés et sou-

(55) C 324, pl. 1392, p. 21.

(56) C 324, pl. 1392, p. 29.

(57) C 324, pl. 1392, p. 30.